

Le recrutement.



TROUVER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À VOTRE ORGANISATION

ET CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

1

RDV DÉCOUVERTE DANS VOTRE ENTREPRISE

- Identification des besoins (contexte du recrutement, enjeux, etc.)
- Définition du poste (missions, activités, nature et périmètre des responsabilités, etc.)
- Définition du profil candidat (compétences requises, expériences, etc.)
- Identification des facteurs d'attractivité de l'entreprise et du poste

2

RÉDACTION DE L'ANNONCE ET MULTI DIFFUSION

- Rédaction ou adaptation de l'annonce par Lucy&Co.
- Échanges avec l'entreprise pour éventuelles modifications
- Validation de l'annonce par l'entreprise
- Identification des plateformes de diffusion en fonction du profil recherché
- Diffusion de l'annonce sur les plateformes adaptées

3

SOURCING ET GESTION DES CANDIDATURES

- Réception, lecture et analyse des CVs
- Stockage des CVs dans le respects des RGPD
- Réponse à tous les candidats tout au long du recrutement*
- Organisation des entretiens tout au long du recrutement

4

ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES DE QUALIFICATION

- Première prise de contact avec les candidats présélectionnés (premier ressenti état d'esprit/comportement)
- Validation de la disponibilité, mobilité (le cas échéant), niveau de rémunération
- Validation des prérequis obligatoires

5

ENTRETIENS EN VISIO

- Exploration du parcours, des expériences professionnelles et de la situation personnelle.
- Identification des motivations, du projet et des compétences acquises.
- Création d'une fiche synthèse pour présenter les profils retenus à l'entreprise.

6

PRÉSENTATION DE PROFILS

- Présentation d'une sélection de profils (dossier constitué du CV et d'une fiche synthèse pour chaque candidat)
- Aide à la décision

7

ENTRETIENS EN ENTREPRISE

- Présence de Lucy&Co. aux entretiens de sélection
- Étude sur les facteurs de motivation/tendances de comportements des candidats de la short list et restitution au candidat et à l'entreprise
- Aide à la décision

8

SUIVI DE L'INTÉGRATION

- RDV tripartite en visio 1 mois après l'arrivée du nouveau collaborateur
- Point en visio avec le nouveau collaborateur chaque mois, jusqu'à la fin de sa période d'essai
- RDV tripartite en visio à la fin de la période d'essai